CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93510** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2002

Raison sociale : COUDRIN YVONNICK

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2026

Capital : 150 000

ZONE ARTISANALE LES NOUETTES
85500 BEAUREPAIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUREPAIRE 2002B00704

Siret : 443 479 027 00023

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5400856

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 620271/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 620271/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 51 66 69 46 **Fax :**

Portable : 06 12 99 51 70

Responsabilité légale :
NEZIOCA (891 124 307) / LECLAIRE NORMAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.coudrin-yvonnick.fr/

E-mail : contact@coudrin-yvonnick.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 482 324 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	11	16/10/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		26/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/10/2026 16:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E93510** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE **22/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2002
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2026
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUREPAIRE 2002B00704

Siret : **443 479 027** **00023**

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5400856

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 620271/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 620271/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **COUDRIN YVONNICK**

ZONE ARTISANALE LES NOUETTES
85500 BEAUREPAIRE

Téléphone : 02 51 66 69 46 **Fax :**
Portable : 06 12 99 51 70

Site Internet : http://www.coudrin-yvonnick.fr/
E-mail : contact@coudrin-yvonnick.fr

Responsabilité légale :
NEZIOCA (891 124 307) / LECLAIRE NORMAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/10/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	26/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/06/2023
o Isolation des combles perdus	04/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2026 16:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.